Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 27 mai 2010

Date de convocation : 22 mai 2010

PRESENTS: ZDAN Michel, FERNET Josette, LORRAIN Jean-Luc, VILLAESCUSA Sylvie, CHENIN Joséphine, GLENADEL Jacques, Noël MESPLES, Florence DEMESSANCE, Catherine TEYSSEYRE, SABATIER Evelyne
EXCUSES: NOYES Sylvie
ABSENTS:
SECRETAIRE: VILLAESCUSA Sylvie

<u>COMPTE RENDU</u>: Séance ouverte à 20h35

1. Approbation du compte-rendu du 3 mai 2010 :

Le conseil approuve le compte-rendu à l'unanimité.

2. Délibération pour mandater un huissier pour état des lieux : parcelles Mounbail

Détail de la prestation demandée lors de la demande de devis : état descriptif des parcelles, constat avec photos pour 16 parcelles concernées. On peut imaginer qu'il faut compter 30 minutes par parcelles.

Cabinet Raymond Linas à Auterive : devis 230.00 € HT de l'heure

Cabinet Falip/Boutaz à Muret, devis 208.31 € HT et un supplément en fonction du temps passé et des photos prises.

Cabinet Casajus/Brunet/Oulie, devis forfait sans photos 800.00 € HT. Photos en supplément. Le prix des photos sera demandé pour compléter ce devis.

Le conseil donne pouvoir à l'unanimité M. Le Maire pour lancer la procédure.

3. SDEHG : rénovation éclairage public, plaine de la Bourdette et route d'Esperce

Un état des lieux a été effectué en 2008 sur l'ensemble de l'éclairage public sur ces 2 sites et de nombreux appareils sont à changer, ainsi que les cellules jour-nuit, et un renouvellement de certaines lignes est à faire. Après toutes ces modifications, une économie d'environ 5% sur nos dépenses en électricité serait faite.

Coût de l'opération proposé par le SDEHG : 15884.00 € TTC dont 4600.00 € HT à charge de la commune. Le devis comprend : 17 appareils à changer car vétustes, dont 4 à recycler.

Approuvé à l'unanimité pour une inscription sur le budget 2011 pour cette partie des travaux et pour une demande d'extension sur la partie haute de la zone.

4. Carrefour giratoire : devis pour mission de maîtrise d'œuvre

Devis de maîtrise d'œuvre pour la construction du rond-point à côté de la Mairie : 4724.20 € TTC pour uniquement pour la partie communale. Pour réduire ce coût, M. Le Maire propose de ne pas prendre la maîtrise sur l'assistance pour l'élaboration des dossiers et analyse des candidatures et sur la direction de l'exécution des travaux. Pour pouvoir décider, M. Le Maire contacte notre conseiller général afin d'avoir des informations complémentaires.

Le conseil décide de mettre en attente ce dossier.

5. <u>Ouverture d'une ligne de trésorerie, consultation, CA, BP, CE Montant</u> 40 000.00 €

Le conseil autorise M. Le Maire pour consulter les organismes bancaires susceptibles de nous accorder un prêt de trésorerie.

6. 1^{er} tirage sur prêt CA 300 000.00 € (atelier)

M. Le Maire informe le conseil qu'un premier tirage va être fait pour régler les premières factures.

7. Préparation de :

- a) Fête de la Musique: prochaine réunion du comité organisateur le 31/05/2010 à 20h30. Tout est prêt, il manque à trouver encore des talents. Wouaf!, tournage effectué sur Grazac et les environs, sera projeté au cours de la soirée.
- **b)** Coupe du Monde de Football : du 11 juin au 11 juillet. Proposition d'ouverture du bar pour les matchs de la France, puis pour les matchs à partir des quarts de finales jusqu'à la finale. La mairie envisage l'achat d'un grand écran pour diffuser les matchs.
- c) 14 Juillet: M. Le maire propose de prendre le même artificier que l'an dernier pour un devis de 2000.00 € TTC sur le thème de Mickaël Jackson et pour la même prestation que l'an dernier. Pour le bal, Jean-Luc Lorrain se charge de trouver un groupe musette. Et en fonction du temps, ouverture du bar ou buvette à la salle polyvalente.

8. Questions diverses:

a) Défibrillateur : Jean-Luc Lorrain propose de déplacer l'appareil pour le mettre à l'extérieur de la Mairie, toutefois après les actes de vandalismes et de vol qu'a connu la commune, le conseil reste réticent. Donc M. le Maire se renseigne auprès des pompiers pour connaître leur procédure d'urgence et propose une réunion

- publique d'information pour le vendredi 10 septembre 2010 à 21h00 à la salle polyvalente avec la présence de médecins et des pompiers.
- b) M. Le Maire propose de transférer le numéro d'appel de la Mairie sur un numéro de portable tous les vendredis soirs afin que les administrés puissent joindre les personnes du conseil.
- c) Fête locale : le Comité des Fêtes a informé M. Le maire de sa volonté de déplacer la fête au 1^{er} week-end de septembre à partir de 2011.

Séance levée à 22h30